

Salon Régional de l'Immobilier

Neuf - Ancien - Services

12^e ÉDITION

du ven. 16 au dim. 18 septembre 2022
Metz Congrès Robert Schuman



Metz Événements - Centre Foires et Conventions de l'Eurométropole de Metz - Rue de la Grange aux Bois - BP 45059 - F 57072 Metz Cedex 03
SAS au capital de 50 000€ - siret 493 152 318 00017 - naf 8230 Z - www.metz-congres.com - e-mail : info@metz-expo.com
Tél. +33 (0)3 87 55 66 00 - Fax +33 (0)3 87 55 66 18

DEMANDE DE PARTICIPATION

VOS COORDONNÉES :

Nom ou raison sociale*
Adresse*
Code postal* Ville*
Code Siret* APE*
Numéro de TVA Intracommunautaire*
Contact du/de la responsable*
Adresse mail*
Contact du/de la comptable*
Adresse mail*

* : champs obligatoires

Important : Toute demande devra être accompagnée obligatoirement d'un extrait KBis de moins de 3 mois

NOMENCLATURE POUR LE CATALOGUE

(cochez la ou les cases correspondante(s))

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Promoteurs immobiliers | <input type="checkbox"/> Gestion locative |
| <input type="checkbox"/> Banques et organismes de crédit | <input type="checkbox"/> Presse spécialisée |
| <input type="checkbox"/> Assurances | <input type="checkbox"/> Points conseils
(ADIL, Chambre des notaires...) |
| <input type="checkbox"/> Aménageurs lotisseurs | <input type="checkbox"/> Autres |
| <input type="checkbox"/> Constructeurs de maisons
individuelles | |

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Mode d'envoi : Courrier Mail
Date réc :
N° de dossier :
Acompte :
Mode de règlement : CB CHQ VRT
 Autre :
Solde :
Mode de règlement : CB CHQ VRT
 Autre :
 KBis RIB
 Attestation de l'assurance responsabilité civile
Date de saisie :
Surface :
Emplacement :
Hall :
Suivi par :

GRATUIT INVITATIONS VISITEUR - Quantité souhaitée

VOTRE EMPLACEMENT

Frais d'inscription obligatoires comprenant :

suivi et gestion du dossier + recyclage des déchets + assurance dommage 1^{er} risque + 3 badges
1 accès Wifi gratuit sur demande Oui Non

Badge supplémentaire.....

Angle(s)

Espace clé en main (à partir de 9 m²).....

► inclus :

1 branchement et consommation électriques 2 Kw - 230 V.

Cloisons et raidisseurs / moquette / enseigne drapeau / barre de 3 LED

Espace nu (à partir de 9 m²)

► marquage au sol inclus.....

Electricité 1 branchement et consommation électriques 2Kw - 230 V

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pack mobilier 1

1 comptoir d'accueil, 2 tabourets Z, 1 mange debout et 1 présentoir à documents.....

Pack mobilier 2

1 comptoir d'accueil, 1 présentoir à documents, 2 tabourets Z, 1 table basse et 3 chauffeuses.....

Ligne Internet haut débit filaire.....

	Prix unitaire H.T.	Qté	TOTAL H.T.
u	225,00 €	1	225 €
u	4,50 €
u	276,20 €
m ²	247,00 €
m ²	210,00 €
u	270,00 €
u	236,80 €
u	352,50 €
u	314,90 €

Total 1 : € HT

Assurance «dommages» complémentaires

Cette formule assurance vous permet d'être garant et de bénéficier d'une couverture *multirisque* (incendie, explosion, vols, dégâts des eaux, détériorations accidentelles) pour les biens exposés sur votre stand.

- 2^{ème} risque de 10 000 €/stand.....
- pour toute valeur supérieure à 10 000 €, 0,18 % du montant assuré
- ▶ Montant déclaré x 0,18 % = (en plus du 2^e risque obligatoire).....

TECHNIQUES

Moquette pour les stands nus (gris chiné, vendue et posée)

Barre LED supplémentaire

Réserve de 1 m x 1 m dans votre stand avec porte fermant à clef :

Réserve de 1 m x 2 m dans votre stand avec porte fermant à clef :

Réfrigérateur 114 litres

Bandeau sur façade

Hauteur 43,5 cm (hauteur utile : 29,5 cm)

- sans inscription
- avec inscription

Lettres droites, hauteur 20 cm, couleur standard bleu (sigle et graphisme sur devis)

vosre texte :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cloisons (hauteur 2,50 m en mélaminé) posées.....

Comptoir en mélaminé blanc avec serrure

Grille caddie (1 m x H 1,80 m)

Eau.....branchement (arrivée - évacuation)

.....location d'un évier

Nettoyage du standpour la durée de la manifestation le m²

Elingue.....

	Prix unitaire H.T.	Qté	TOTAL
u	22,50 €
m ²	6,80 €
u	133,00 €
u	246,00 €
u	293,40 €
u	73,50 €
ml	35,40 €
ml	46,00 €
u	46,70 €
u	104,20 €
u	33,20 €
u	237,00 €
u	86,90 €
m ²	5,70 €
u	125,00 €

Total 2 : € H.T.

RESTAURATION

Commande déjeuner (nous consulter)

PRESTATIONS AUDIOVISUELLES

Ecran LED, sono, éclairage ... (nous consulter)

Total 1+2

T.V.A. 20%.....

Total TTC.....

Acompte 30 %

PAIEMENT

Le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité d'une indemnité égale à 20% des sommes restant dues. En cas d'annulation par l'exposant, l'acompte sera retenu pour frais de dossier. Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et respecter : les conditions de participation, le règlement des Foires et Salons de France, le règlement complémentaire de METZ EXPO Evénements et le cahier des charges hygiène/sécurité et plans de prévention, figurant dans le Guide de l'Exposant et en acceptant les clauses sans restriction ni réserve.

En cas d'admission, je m'engage à être présent(e) sur mon stand et à présenter exclusivement les produits correspondants aux nomenclatures énoncées sur ma demande d'admission.

Nom de la personne à contacter :

À.....le.....

Cachet et signature précédés de la mention "Lu et approuvé"

MODE DE RÈGLEMENT :

- Chèque bancaire (à l'ordre de GL events PEMM) Virement bancaire au compte suivant :

CODE BANQUE 30003	CODE AGENCE 02280	NUMÉRO DE COMPTE 00020411264	CLÉ RIB 67
DOMICILIATION LYON ENTREPRISES (02280)		IBAN (RIB International) FR76 30003 02280 00020411264 67	Bank Identification Code (BIC) SOGEFRPP

La validation d'un emplacement est soumise à l'encaissement de l'acompte.

- Encaissement du chèque d'acompte à réception de la demande de participation
- Encaissement du chèque d'acompte au 1^{er} août 2022

CONDITION DE PAIEMENT :

Seuls les dossiers d'inscription dûment complétés, signés et accompagnés de l'acompte seront pris en compte.

Le solde est dû impérativement au plus tard, 10 jours avant le début de la manifestation par CB ou virement Bancaire.

Tout retard dans le paiement des sommes dues à la date d'échéance, à quelque titre que ce soit, par le Preneur quelle qu'en soit la cause, rendra exigible (après une mise en demeure préalable) le paiement d'un intérêt de retard calculé sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix points de pourcentage sans toutefois que ce taux ne puisse être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à cette date (en fonction de la date d'échéance, le taux BCE applicable pendant le premier semestre de l'année concernée sera le taux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année et celui applicable pendant le second semestre sera le taux en vigueur au 1^{er} juillet de l'année). Le débiteur en situation de retard de paiement sera redevable, de plein droit, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ comme prévue aux articles L.441-6 et D.441-5 du Code de commerce, ainsi que sur justificatifs, de toute indemnité complémentaire.

L'éventuel désistement d'un exposant doit être signalé par écrit à l'organisateur. Dans un délai inférieur à 45 jours avant le début de la manifestation ou si le désistement n'est pas signalé, la totalité de la location du stand sera due par l'exposant.

